

Formation des formateurs sur gouvernance de l'Internet, Ouaga, août-sept 2017

ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'INNOVATION ET À L'INTÉGRATION

Emmanuel V. ADJOVI, OIF

Agenda

I- ADOPTER DES POLITIQUES PUBLIQUES ENCOURAGEANT L'INNOVATION : créer des écosystème d'innovation

- A/ Mettre en place des infrastructures adaptées aux pays et aux régions
- B/ Promouvoir et/ou développer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- C/ Adopter des mécanismes de financement souples
- D/ Mettre en place un cadre juridique et fiscal favorable
- E/ Encourager la normalisation

II- CRÉER DES MARCHES NUMERIQUES REGIONAUX

- A/ Mutualiser les efforts de recherche & développement
- B/ Accélérer l'intégration des économies numériques

INTRODUCTION

- **L'innovation ne se limite pas à des inventions techniques.** Au contraire, comprendre l'innovation et favoriser son émergence exige la prise en compte du lien intriqué entre facteurs technologiques, scientifiques, culturels et sociaux.
- **L'innovation réussie ne se commande pas à l'avance.** Il faut donc admettre le recours au plus grand nombre possible de processus innovants, en espérant que cet ensemble contribue à créer les conditions qui favorisent l'innovation. Il s'agit de créer un climat qui stimule la créativité et l'envie de faire la différence avec les concurrents ; l'envie d'être innovant au travers du partage, de la découverte, de la curiosité, de l'acceptation de l'échec, et de la confiance.
- Encourager le développement d'un environnement d'innovation :
 - adopter des politiques publiques appropriées ;
 - construire des marchés numériques régionaux.

I- ADOPTER DES POLITIQUES PUBLIQUES ENCOURAGEANT L'INNOVATION : créer des écosystème d'innovation

Préalable : vision partagée dans le cadre d'un système multi-acteurs

A/ Mettre en place des infrastructures adaptées aux pays et aux régions

- Les investissements en provenance du secteur public dans internet sont encore extrêmement faibles en Afrique. Au Maroc, le pays où les dépenses publiques dans le développement d'internet sont les plus élevées, en 2012, elles ne s'élevaient qu'à 9,58 dollars par habitant contre 371 dollars au Royaume Uni. Il faut réduire ce gap. Encourager l'investissement privé.
- Les réseaux de télécommunication fonctionnels.
- Internet Très haut débit accessible.
- Mise en place de toiles d'araignée régionales : interconnexion régionale des infrastructures.
- Une gouvernance adéquate non seulement des ressources critiques d'Internet, mais également de l'ensemble des réseaux numériques.

B/ Promouvoir et/ou développer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat

- Les PME et les TPE sont le principaux moteurs économiques des pays. Pour soutenir l'innovation au pays, il faut donc une politique qui tient compte de la réalité des entrepreneurs et qui cible certains secteurs ou grappes d'entreprises dans des domaines particuliers : favoriser les logiciels libres.
- Un écosystème performant dont l'entrepreneur peut profiter : universités, incubateurs, fablabs, les espaces de travail corroborentif, accélérateurs d'entreprises, pôles de compétitivité ou encore les plateformes d'innovations.... autant d'acteurs qui travaillent en synergie (accompagnement des innovateurs).
- La présence d'un pôle de recherche et de développement semble nécessaire : attirer et retenir les créateurs, les ingénieurs et les chercheurs moteurs de toute innovation : «la transformation est plus humaine que technologique» (Deloitte).
- Une stratégie de communication, de reconnaissance et de valorisation des innovateurs (valorisation des talents et des échecs).

C/ Adopter des mécanismes de financement souples

- Des fonds spécifiques
- Des facilités de garanties
- Fonds capital-risque

D/ Mettre en place un cadre juridique et fiscal favorable

- Protection des droits des biens immatériels.
- Une fiscalité adaptée aux start-up.
- Les entreprises innovantes doivent bénéficier d'une politique fiscale intéressante. Par exemple, la mise en place d'un crédit d'impôt recherche (CIR) pour permettre de réduire du résultat de l'entreprise les dépenses en R&D. Elles peuvent également déduire les charges concernant l'embauche d'un jeune chercheur ou les charges liées à la sous-traitance de leur R& D.
- Créer un crédit d'impôt innovation (CII) destiné aux PME. Et réductions d'impôts dans le but de favoriser les investissements dans les PME numériques de la part des particuliers ou des entreprises.

E/ Encourager la normalisation :

- Mettre en place des référentiels généraux :
 - d'interopérabilité (RGI)
 - et de sécurité (RGS)

II- Construire des marchés numériques sous-régionaux

Il faut se muscler au niveau sous régional : CEDEAO, CEEAC, EAC, SADC.

A/ Mutualiser les efforts de recherche & développement

- Travailler à l'interconnexion des pôles technologiques en vue de développer des plateformes régionales d'innovation (mobilité des chercheurs et mise en commun des moyens de recherche) avec un débouché industriel.
- Développer en commun des gisements de croissance numérique: données massives (big data), *cloud*, objets connectés, intelligence artificielle, robotique, etc.).
- Faciliter l'éclosion du commerce électronique inter-états au niveau des règles et de l'accès (transports des biens, TVA, etc.).
- Favoriser le développement des réseaux et services: protection des données africaines et la confiance numérique, large bande, points d'échange internet.

B/ Accélérer l'intégration des économies numériques

- Faciliter éclore le commerce électronique inter-Etats : libre circulation des biens et services numériques pour les consommateurs et les entreprises (facilitation de la livraison transfrontalière de colis ; TVA revue, renforcement des droits des consommateurs, etc.
- Revisiter les règles communautaires en matière de télécommunications et créer des règles communes sur les médias audiovisuels.
- Favoriser le développement des réseaux et services : protection des données africaines et la confiance numérique, large bande, points d'échange internet.

Merci pour

votre attention

Emmanuel ADJOVI, Responsable de programme «Société de l'information».

adjovie@francophonie.org